



PROCES VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU VENDREDI 22 AVRIL 2011

Le vendredi 22 avril 2011, à 18 h 00, les membres du comité directeur se sont réunis au stand de tir du Rosemont, 26 Rue des Vignerons à BESANCON (25000), sur convocation écrite du secrétaire général, Monsieur Georges MOURAND, en date du 15 avril 2011.

La réunion est présidée par Monsieur Jean VIEILLE-PETIT, Président de la Ligue de Tir de Franche Comté.

Membres du comité présents : MM. D. DROUHOT, M-O FONTAINE, M. HINTZY, R. KELLER, G. MOURAND, F. PACHECO, M. PETETIN, J. VEILLE-PETIT, MME B. PONTET.

Membres du comité excusés : M. M. GUYOT, Mme M. VETTORETTI, C. RIVIERES

Le comité peut valablement délibérer de l'ordre du jour.

I. Ouverture de la séance :

Le président salue les membres du comité et remercie Michel PETETIN pour le prêt de la salle et l'organisation de cette réunion de comité.

II. Proposition de développement d'une école de tir plateau :

Monsieur Bruno GUBELLINI présente au comité une ébauche de projet de développement d'une école de tir pour favoriser la pratique du tir plateau.

Les objectifs affichés sont les suivants :

- favoriser le recrutement de jeunes tireurs,
- assurer la formation des cadres de la discipline,
- améliorer les performances des tireurs francs-comtois.

Monsieur GUBELLINI indique que le principe a retenu l'attention du DTN de la Fédération qui serait à même d'apporter une aide technique et financière à la Ligue.

La proposition de monsieur GUBELLINI retient l'attention du comité qui lui propose de mener une étude préalable sur la base des étapes suivantes :

- Contacter le DTN de la Fédération et mesurer l'aide possible,
- Déterminer le ou les stands qui seraient susceptibles accueillir les formations,
- Prendre contact avec les Ligues voisines afin de mutualiser les offres de formation.

III. Nouvelles de la Fédération, résultats des élections fédérales.

Les élections qui se sont tenues le 10 avril dernier ont conduit à l'élection du comité directeur, du bureau et enfin du Président de la F F Tir.



Le premier tour a permis l'élection de 41 membres dont Roland KELLER et Jean VIEILLE-PETIT, il a donc fallu procéder à un deuxième tour afin de procéder à l'élection des quatre derniers membres du comité.

Les nouvelles instances resteront en poste jusqu'en février 2013, fin de l'Olympiade en cours.

L'objectif principal est le retour à l'équilibre des comptes de la Fédération, un budget prévisionnel sera présenté en ce sens.

La prochaine réunion du 14 mai 2011 permettra la mise en place des commissions fédérales.

IV. Demandes d'aides financières :

Etude des demandes d'aide des sociétés dont les dossiers sont parvenus à la Ligue avant le 30 mars 2011.

- a- Pour mémoire, versement à la Société de Tir de la Miotte des 2 000 € d'aide pour la ciblerie du nouveau stand 25 m,
- b- La Gâchette d'or : demande d'une aide de 1 500 € pour le déménagement du Skeet Olympique. Une aide de 250 € est accordée à la société. Pour mémoire, la Gâchette d'or a dû déménager suite à des plaintes pour nuisance sonore. Le déménagement complet des installations représente un budget de 188 k€ qui a fait l'objet d'une demande d'aide fédérale malheureusement envoyée hors délais,
- c- Tir sportif de Champagnole : demande d'aide pour l'aménagement de postes de tir dans une salle de sport mise à disposition par la municipalité. Une aide de 270 € est accordée pour un budget prévisionnel de 2 700 €,
- d- Société de tir de Maizières : demande d'aide pour l'extension et l'aménagement du nouveau stand. Sur l'ensemble des travaux, 7043 € correspondent à des travaux de ciblerie. Une aide de 600 € est accordée de laquelle est défalquée l'avance précédemment accordée soit une aide nette de 350 €,
- e- Société de tir de Lure : demande d'aide pour la rénovation du stand de tir à 100 m. Une aide de 600 € est accordée sur la base d'un budget prévisionnel de 10 414 €,
- f- Société de tir du Fort la Chaux : demande d'aide pour l'achat de deux rameneurs 50 m. Une aide de 200 € est accordée sur la base d'un budget prévisionnel de 1648 €,
- g- Ecole de Tir de Vesoul : demande d'aide pour la poursuite de la modernisation du stand. Une aide de 600 € est accordée sur la base d'un budget prévisionnel de 28 750 €.

V. Mise en place d'une commission « avenir des coupes de Ligue »

La faible fréquentation des coupes de Ligue ces dernières années marque une nette désaffection des tireurs pour ce type d'événement malgré le soutien financier de la Ligue.

Afin d'analyser les causes de cette désaffection et proposer une évolution des coupes de ligue



répondant au besoin des tireurs, le comité décide de la création d'une commission ad-hoc composée de Serge SUIF, Fernand PACHECO et Marc-Olivier FONTAINE qui en assurera l'animation.

VI. Journée portes-ouvertes dans l'ensemble des clubs de la Ligue :

Le principe d'une journée portes-ouvertes qui se déroulerait simultanément dans tous les clubs de la Ligue est en cours d'étude.

Cet événement pourrait être organisé sur le deuxième week-end de septembre et bénéficier d'une couverture médiatique régionale. Les modalités de communication et les éléments communs restent à déterminer par la commission communication.

VII. Courrier de Denis DEMARCY

Denis DEMARCY a adressé un courrier au Président de Ligue lui afin de porter à sa connaissance le litige qui l'a opposé à Dominique DROUHOT, R R A de la Ligue.

A la lecture des événements, il apparaît que le comité ne dispose pas des éléments permettant de rendre une décision équitable.

Le président se propose de répondre à Denis DEMARCY en lui proposant plusieurs alternatives sur la suite à donner à sa demande.

VIII. Demandes d'homologation :

Les homologations suivantes sont à réaliser :

- École de Tir de Vesoul : Stand 200 m et Fosse Olympique
- Société de tir de Champagnole : Stand de tir 10 m

IX. Convention avec la Région :

a - Convention 2009 – 2010 :

L'ensemble des factures correspondant aux achats de la période ont été transmis au conseil régional en accord avec la convention. Pour mémoire, les achats réalisés sont les suivants :

- Éléments publicitaires (Display),
- Matériel audio – vidéo (projecteur Wifi et écran),
- Pèses détentes,
- Le renouvellement des machines à compter est reporté à la date de disponibilité dudit matériel chez le fabricant.

b - Convention 2010 – 2011 :



- Achat de deux cibles électroniques Polytronic 10 m (2 x 1080 €) qui seront placées en dépôt à la S T Besançon et mises à la disposition de tous les tireurs de la Ligue (convention d'utilisation à rédiger),
- Poursuite des achats de matériel de publicité (Roll up & flammes).

c - Convention 2011 – 2012 :

- Achat d'une ciblerie électronique 50 m (4500 €) qui sera placée en dépôt à la S T de Pontarlier et mise à la disposition de tous les tireurs de la Ligue (convention d'utilisation à rédiger),
- Renouvellement des machines à compter les points.

X. Questions diverses :

- a- Est il possible de compenser les sommes payées par un arbitre pour ses repas et le remboursement des frais par le club ? (F. Pacheco)
 - o Cela n'est pas recommandé pour la clarté du suivi comptable des clubs.
- b- Fernand Pacheco fait remarquer qu'il est difficile pour un arbitre d'officier correctement lorsqu'il est lui-même tireur dans plusieurs disciplines sur un championnat
- c- L'abandon de l'usage des contre-cibles à 25 m est il confirmé ? (F. Pacheco)
 - o D. Drouhot confirme que l'usage des contre-cibles n'est plus nécessaire.
- d- Michel Petetin alerte le comité sur les conditions d'organisation des championnats régionaux 10 m et en particulier l'obsolescence du matériel qui ne correspond plus aux standards actuels.
 - o Le comité prend acte de la remarque et propose une réflexion sur les dispositions à prendre (renouvellement du matériel, création d'un stand régional 10 m ...)
- e- Roland KELLER, trésorier général, rappelle que les kilométrages renseignés sur les demandes de remboursement de frais de mission doivent correspondre au trajet indiqué.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 23 h 30.

De tout ce qui précède, il a été dressé procès verbal par le secrétaire général adjoint, Monsieur Marc-Olivier FONTAINE, en sa qualité de secrétaire de séance.

Le président
Jean VIEILLE-PETIT

Le secrétaire général
Georges MOURAND

Le secrétaire général adjoint
Marc-Olivier FONTAINE